



Europe de la Santé : bilan et perspective

Vendredi 22 octobre 2021 de 9h00 à 10h00

L'Union européenne (UE) ne dispose pas de compétences propres en santé. Cependant, le Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) donne une base à l'UE pour intervenir dans des domaines larges tels que l'amélioration de la santé publique ou bien la prévention des maladies. Depuis 2020, l'Union européenne s'est dotée de plusieurs programmes visant à répondre aux défis sanitaires, économiques et sociétaux actuels et à venir. Autour de Madame Véronique Trillet-Lenoir, Eurodéputée au sein du groupe Renew, et de Monsieur Guillaume Icher, docteur en pharmacie et chef du centre de vaccination de Cayenne, cette table ronde a permis de dessiner le rôle présent et futur de l'UE en santé.

La crise de la Covid-19 comme déclencheur d'une prise de conscience commune

Malgré les réticences de certains États membres, l'Union européenne a su mettre en place des mesures sanitaires efficaces. Le bilan du Parlement européen dans le champ de la santé a été marqué par les mesures de réaction à la crise sanitaire. Les impacts de la Covid-19 sur les systèmes de santé européens et les tensions causées sur les approvisionnements de médicaments ont fait réaliser qu'il était nécessaire de repenser la place de l'Europe dans le monde et de renforcer le rôle de la Commission et du Parlement. C'est à ce titre que la santé occupe désormais une place de choix dans le budget pluriannuel européen 2021-2027 : multipliée par dix par rapport à l'exercice précédent, avec la forte implication des associations de patients au niveau européen, la santé dispose de 5 milliards d'euros qui seront alloués à la prévention, la défense d'une conception globale de la santé, la lutte contre les maladies chroniques, les maladies rares, la lutte contre les inégalités et la création d'une Europe du médicament.

Construire une politique achat européenne

Après plusieurs tâtonnements, la stratégie vaccinale européenne s'est révélée être un succès. Les achats groupés de vaccins et la mise en place du Certificat Covid européen ont permis de protéger plus de 70% de la population à ce jour et de limiter la fermeture des frontières intérieures. Madame Trillet-

Lenoir a insisté sur le fait qu'il fallait étendre la logique d'achats groupés à l'achat de thérapies innovantes et de rupture. Cependant, il a été rappelé qu'il était nécessaire de renforcer l'évaluation et la négociation commune des thérapies ainsi que les partenariats public-privés pour sécuriser l'approvisionnement et favoriser l'entrée de nouvelles thérapies sur le marché.

Les priorités à l'agenda européen

Le traitement et la prévention des cancers sont un sujet d'intérêt pour l'Union européenne. Il a notamment été question de la création d'un institut du cancer virtuel afin de mettre en place un réseau entre les plans cancers des différents États membres. Le règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les menaces transfrontalières graves sur la santé prône justement une meilleure collaboration entre les agences nationales de santé et les agences de santé européennes. La santé au travail et la mise en place du « EU Health data space » ont également été cités comme des projets qui doivent constituer les prochains jalons de la construction de l'Europe de la santé.

À l'extérieur de ses frontières, l'Union européenne souhaite impulser de nouvelles collaborations internationales. Comme expliqué par Monsieur Icher, l'action de l'Union européenne en santé se fait sentir sur tous les continents malgré ses compétences limitées. Avec la volonté d'anticiper les prochaines crises sanitaires, un projet de Traité international sur les pandémies est actuellement en préparation. L'Union européenne est également un partenaire pour les États tiers qu'elle soutient logistiquement et financièrement.

L'Europe de la santé se dessine

Face aux problématiques modernes liées à nos modes de vie et à la suite de la pandémie de Covid-19, les intervenants ont assuré de la nécessité d'une action européenne commune, mieux intégrée et rapide en faveur des populations à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Avec la création prochaine de HERA et la mise en place de stratégies pharmaceutiques et sanitaires claires, l'Europe de la santé se dote d'outils d'harmonisation des normes nationales en santé. Pour les deux intervenants l'Union européenne doit cependant engager des réflexions profondes sur son fonctionnement et ses relations avec les États membres.